

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2026

**Le trois mars deux-mille-vingt-six à 18h30 :** le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie d'Anneville sur Scie, sous la présidence de M. BRUNNEVAL Sébastien, Maire.

**Étaient présents :** M. BRUNNEVAL Sébastien, M. CHERON Sébastien, Mme LAZUR Myriam, Mme BATTE Delphine M. GERARD Alexis, M. DUBOS Patrice, M. LALLEMENT Laurent, M. CAQUELARD Julien, Mme LETIERCE Aurélie, Mme LANGLOIS Annabelle, formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme LAZUR Myriam,

Absents : 0

### **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2025 :**

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

### **VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : 2026-01**

Monsieur le Maire confie la présidence de la réunion au doyen d'âge, Monsieur DUBOS Patrice.

Monsieur DUBOS Patrice, donne lecture du Compte Financier Unique de l'année 2025 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Solde d'exécution
Dépenses	218 667.61 €	159 747.42 €	378 415.03 €
Recettes	295 878.59 €	173 935.24 €	469 813.83 €
Solde d'exécution	77 210.98 €	14 187.82 €	91 398.80 €
Report	339 243.94 €	- 12 226.75 €	327 017.19 €
Total	416 454.92 €	1 961.07 €	418 415.99 €
Restes à réaliser en dépenses	00.00 €	00.00 €	00.00 €
Restes à réaliser en recettes	00.00 €	00.00 €	00.00 €
Total cumulé	416 454.92 €	1 961.07 €	418 415.99 €

Le Compte Financier Unique 2025 dégage un excédent total de **418 415.99 €**

Monsieur DUBOS Patrice propose au conseil municipal l'adoption du Compte Financier Unique 2025 ainsi présenté.

Le conseil municipal, l'adopte à l'unanimité. Monsieur DUBOS Patrice remercie et félicite le Maire pour sa bonne gestion. Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion et remercie le conseil municipal pour sa confiance.

### **ORGANISATION DU SCRUTIN DU 15 MARS 2026:**

#### **SCRUTIN DU 15 MARS 2026**

8H	10H30	13H	15H30	18H
Mme LAZUR Myriam	M. BRUNNEVAL Sébastien	Mme BATTÉ Delphine	M. CHERON Sébastien	
M. GÉRARD Alexis	Mme LANGLOIS Annabelle	Mme CHERON Delphine	Mme LETIERCE Aurélie	
M. LALLEMENT Laurent	M. CAQUELARD Julien	Mme PARÉ Dominique	M. BÉNARD Matthieu	

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.***

M. BRUNNEVAL

M. CHÉRON

Mme LAZUR

Mme BATTE

M. LALLEMENT

M. DUBOS

M. GERARD

M. CAQUELARD

Mme LETIERCE

Mme LANGLOIS